



**SPELEOLOGIE
CANYONISME
PLONGEE**

BIOLOGIE
ENSEIGNEMENT
ENVIRONNEMENT
EXPLORATION
HYDROGEOLOGIE
KARSTOLOGIE
PALEONTOLOGIE
ARCHEOLOGIE
MINES
SECOURS
TOPOGRAPHIE

Procès Verbal du bureau fédéral du 30 juin et du 1^{er} juillet 2012

Présents : L Tanguille, JP HOLVOET (dimanche uniquement) , D Lasserre, O Garnier (samedi matin uniquement), E Lefebvre, J Prévot, E Alexis

Invités : P Pallu (Musée de Corniou)

Accueil Collectif des Mineurs (ACM)

Récapitulatif de ce qui a été fait depuis la sortie du décret :

- Rédaction et diffusion d'un questionnaire à tous les clubs
- Eric Alexis met au point un tableau de synthèse des retours de ces questionnaires. L'objectif est de publier les résultats fin août. Ces résultats serviront de support à chaque CDS pour interpellier leur DDJS.
- Sur la communication : le bureau reconnaît des insuffisances en termes de communication mais l'ensemble des structures concernées de la FFS a été sollicité dès que la DTN a eu connaissance de ce projet
- sur les préconisations EFS (l'EFS n'avait jamais écrit quelles étaient les prérogatives des diplômés fédéraux) : le bureau valide les propositions de l'EFS et demande à la commission de faire l'analyse du résultat avec la DTN sur le bilan
- Il reste à définir la jauge significative (si peu de retour de questionnaire ou une évaluation faible d'activités concernées, le Ministère ne fera pas évoluer le décret) pour engager les négociations avec le ministère à l'occasion du bilan qu'il propose en septembre
- La notion d'environnement spécifique dans le cadre d'ACM reste à définir

Fonctionnement du secrétariat général

- Rappel des outils à disposition du secrétariat général
- constituer le comité de relecture des documents pour les prochains CA
- Le bureau désire une reprise de La lettre de l'Elu

Récapitulatif d'un mois de communication fédérale

A l'occasion de l'élection du nouveau CA, un nouveau poste a été créé : le chargé de communication interne. Son activité est résumée dans la PJ.

Les listes internet

Actuellement les listes sont : bureau, CA, delcom, permanents, GE, CDS, CSR.

Il est décidé de recréer la liste « CDS+CSR+GE », cette liste ayant bien été identifiée comme un espace d'échange spécifique à nos élus.

Les listes devront par contre reprendre le suffixe « @ffspeleo.fr » (le SG voit avec LM)

Spelunca / publicité déposée tardivement

Rappel : traditionnellement aucun frais n'est facturé aux clubs sollicitant une insertion publicitaire annonçant une publication prochaine. Un dernier bouclage de la maquette du n° 126 permettra d'y insérer la publicité sollicitée par « Centre Terre » concernant leur dernière publication (l'île aux glaciers de marbre).

Il est par ailleurs possible d'exploiter le verso de la feuille blanche qui protège la couverture de Spelunca. Le surcoût de cette impression reste par contre à la charge du demandeur. Un devis chiffré



avait été demandé pour cette publication : le coût est d'environ 450 € TTC en A4/quadrinchromie, comprenant l'impression, l'encartage et le routage.

Demande de décentralisation du CSR RA

Le CSR Rhône-Alpes a sollicité les trésoriers fédéraux par courriel pour avancer le reversement des avances sur les cotisations en début d'année. Le bureau propose d'étendre cette disposition à tous les CSR sur la base de 80 % des cotisations N-1. A soumettre au conseil d'administration.

Le CSR RA demande dans ce même courriel que le CA se prononce sur une demande de décentralisation de la région C. En effet, le CSR C a engagé un salarié et recherche les moyens de pérenniser le financement du poste. Le bureau souligne que le CSR a toujours refusé de répondre aux propositions d'assistance de la DTN et s'interroge sur la légitimité de cette demande. Le dossier de demande sera traité au CA le 8 septembre sur la base du dossier de représentation proposé par le CSR C. D L prépare dossier avec éléments fournis par E L

Millau 2013

Le courrier de JP Gruat est lu et commenté. Il lui sera répondu point par point par courrier.

Musée de Corniou

Présentation par Patrick Pallu de l'avancement du projet. Il est notamment abordé les thématiques du Musée. Celles-ci seront développées par un Conseil Scientifique. A partir de la liste proposée par le Conservateur, le bureau retient la liste suivante pour composer ce comité selon les spécialités de chacune de ces personnes : Martine BERGUES, Philippe GALANT, Martin DELASOUDIERE, J. Baptiste DUEZ, Michel WIENIN, Jacques COLLINA-GIRARD, Patrick PALLU, Luc STEVENS, Daniel ANDRE, Michel SERRES, Claude BOU, J.Yves CROCHET, J.Yves MONTEILS.

Il faudra par ailleurs relire et donner un avis sur la proposition de plan de muséographie proposée par le prestataire. Il faudra aussi constituer au sein du CA un groupe de suivi : il sera proposé au pôle communication de définir en son sein un correspondant.

Enfin, EL met en recouvrement le reversement du par la Mairie de Corniou pour les 2 années précédentes.

Chèques ANCV Sports

ANCV relance la fédération pour un mettre en place un partenariat sous la forme de « coupon sport ». Le bureau propose de relancer l'action en diffusant l'info aux clubs et aux présidents de commissions. Chaque structure intéressée doit passer une convention avec l'ANCV pour être inclus dans le dispositif. La structure doit être agréée JS. La 1^{ère} opération en 2009 a été renouvelée chaque année depuis. Plus d'infos sur : <http://www.ancv.com/Les-produits/Le-Coupon-Sport-ancv>

La FFS passera la convention pour les stages nationaux. Il sera demandé avis au CA sur sa mise en place.

Agenda 21

Le bureau confirme la commande au CSR Midi Py de la rédaction des 30 fiches restantes pour un budget de 1500 euros. Livraison au 30 septembre.

Un devis pour la mise en forme et la publication du document final (toutes les fiches) sera demandé à GAP Editions.

Il faudra élaborer un document de synthèse pour la communication externe et intégrer ce travail dans la rédaction du projet fédéral.

Le travail sera supervisé par Robert Durand puisque Olivier Vidal ne souhaite plus piloter le dossier à ce stade.

Point sur les salariés du siège

Renouvellement Emploi CU CAE : le contrat CUI CAE sera renouvelé (confirmation de pôle emploi) cependant il n'y aura pas de renouvellement au terme de ces 6 mois (à compter de début 2013). Il faut réfléchir au dispositif d'emploi (se mettre en veille pour trouver un contrat alternatif), évaluer le surcoût d'un emploi, évaluer la part de travail économisable (mettre à jour l'étude de la répartition du plan de



charge des salariés. Cf E A.)

clause dédit formation :

Notre « assistant informatique » suit une formation (gestion de base de données programmation et site web), financée par la FFS et le DIF. En contrepartie, la FFS demande d'intégrer une clause de « dédit formation » dans le contrat du salarié. Dans la rédaction de la clause initiale, on supprime la référence au licenciement pour faute grave, et le délai est maintenu à 24 mois à compter de la fin de la formation.

Cette clause sera intégrée dans les contrats de travail pour les autres salariés lorsque des formations importantes seront engagées.

demande de stage accueil :

Une demande de stage au poste d'accueil a été sollicitée. Il y sera répondu favorablement.

Charte du pratiquant des sports de nature

La FFRP propose aux fédérations de sports de nature de signer une charte du pratiquant. La FFS est réservée sur l'intérêt de signer une charte du pratiquant à portée générale. Demande mise en suspend, contact sera repris avec la FFRP.

Evolution du site fédéral

Il est décidé de créer une nouvelle rubrique « actualités » dans la partie « membres » du site afin d'y accueillir et archiver les communiqués à destination des structures et des fédérés. Voir avec Remy Limagne s'il veut s'occuper de cette charge.

Convention Conservatoire des Espaces Naturels

La convention a été signée.

Projet marketing Obiz

Club avantage = Outil de fidélisation des licenciés
Sans suite pour l'heure

Soirée « partenaires »

Les locaux du siège ayant été refait, le bureau envisage d'organiser une « soirée partenaires ». Une réflexion s'engage sur les modalités d'organisation d'une telle manifestation.

RIF 2012

Le bureau définit la composition de la délégation de la FFS.

La présence de la Présidente étant prise en charge par l'organisation, le bureau propose :

- Pdt EFC
- Pdt adjoint FFS
- chargé mission de la délégation canyon
- DTN : Serge Fulcrand qui participe au stage haut Niveau pris en charge par le stage.
- CO Environnement : D Cailhol budget sur commission

Beal a confirmé une dotation de 1000 m pour cette manifestation.

Le déplacement à la Réunion d'une telle délégation fédérale se justifie dans l'aide nécessaire aux structures locales de la FFS pour la préservation de la pratique et l'accès aux nouveaux canyons dans le périmètre du Parc existant.

Délégation CANYON

Le dossier est suivi par un groupe de travail = Th Colombo + DTN EA + Présidente + Président Adjoint.

Le canyon, c'est aussi un « environnement spécifique ». Ce sera plutôt l'axe de présentation de notre demande de délégation. Différents RDV ont été sollicités auprès du Ministre, du chargé des sports, CNOSF ... Le dossier devra être déposé au plus tard 30 septembre après validation du CA.

Canyon de l'Ain



Canyon du Chaley : la CCI a décidé de faire un recours contre l'arrêté (19 juillet 2011) interdisant la pratique du canyoning dans ce site. Il faudra vérifier avis de l'AGESSEC pour engager la procédure de recours amiable. JPH souhaite une position commune des fédérations.
Maître F Lagarde, spécialiste des sports de nature, est réservé sur le résultat d'un tel recours.

Les gaz de schistes

L'AG ayant demandé de renouveler les actions en direct des élus locaux, nouveaux députés et sénateurs, LT reprendra le précédent courrier en actualisant. Il sera adressé à l'ensemble de ces élus. Une copie sera bien sûr adressée aux structures locales FFS qui pourront elles aussi interpellier leurs élus locaux.

L'engagement de la FFS se traduit aussi par la mise à disposition de la salle du Conseil d'Administration FFS pour favoriser l'organisation prochaine d'une réunion associative régionale sur le sujet.

Dates des réunions statutaires

Le calendrier est fixé et sera diffusé aux structures (Voir avec les présidents de R pour les lieux).

PROJET FEDERAL

L'agenda21 doit être inséré dans le projet fédéral.

L'outil « projet fédéral » actuel est-il à reprendre pour la nouvelle olympiade 2012-2016 ?

Faut-il sonder à nouveau les fédérés pour bâtir le nouveau qui d'un avis commun au bureau est considéré comme trop consensuel ?

Laurence propose un nouveau schéma :

1 défi = pérenniser la place de la FFS au sein des fédérations de sport de nature

Comment traduire cela ? En nb de fédérés, d'actions (savoir-faire), notoriété, délégation, rayonnement, ancrage territorial, partenariat, actions à l'international, contexte de réglementation, Quelle notoriété a-t-on ?

2 particularités = à la fois sport et activité environnementale, qui gère ses propres secours

3 enjeux = consolider, développer, affirmer

L'ancrage local = clubs et cds

Le CSR = consolidation de moyens (des financements)

Faire face à la baisse annoncée de subventions et l'augmentation de nos charges en 2013

Conséquence = retrouver des financements pour pérenniser

La fédé est là pour structurer l'activité.

Il faut pouvoir proposer un projet au CA de septembre

